

# LES DOSSIERS

numéro 1 - CAMPUSFRANCE - janvier 2010

# TURQUIE



## SOMMAIRE



### PARTIE 1

#### L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TURC

page 03

1. La Turquie, un pays à fort potentiel dans le domaine de l'enseignement supérieur
2. L'enseignement supérieur turc et l'insuffisance de l'offre intérieure
3. Les établissements d'enseignement supérieur turcs
4. Une opportunité pour les pays étrangers

### PARTIE 2

#### LES ACTEURS ETRANGERS DE LA MOBILITE ETUDIANTE

page 06

1. Les Etats-Unis, première destination des étudiants turcs
2. L'Allemagne, deuxième acteur de la mobilité
3. Le Royaume-Uni, influence de l'anglais et valeur des diplômes sur le marché du travail
4. Les Pays-Bas, une politique de marketing très active

### PARTIE 3

#### LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE

page 08

1. La mobilité étudiante turque vers la France
2. La mobilité étudiante vers la France et le socle francophone
3. Un problème d'image réciproque entre la France et la Turquie
4. Le dispositif français en faveur de l'attractivité

### PARTIE 4

#### PERSPECTIVES

page 14

1. Une typologie des étudiants turcs en France : niveau et filière à cibler
2. Des pistes d'actions : promotion des bourses et relance de la coopération

### ANNEXES

page 16

## PARTIE 1

# L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TURC

### 1. La Turquie, un pays à fort potentiel dans le domaine de l'enseignement supérieur

Trois éléments concourent à faire de la Turquie un pays important dans le paysage de l'enseignement supérieur mondial : une démographie favorable, une croissance économique et des facteurs socioculturels qui font de l'éducation une des priorités des familles turques.

Avec 74,4 millions d'habitants<sup>1</sup>, dont 44% ont moins de 19 ans, et un taux de croissance de la population supérieur à 1%, la Turquie dispose d'un capital démographique d'autant plus précieux que les perspectives sont stables. L'âge médian actuel est de 28 ans ; 18,6%<sup>2</sup> de la population avait entre 15 et 24 ans en 2005 soit environ 13,6 millions de personnes ; les prévisions sont de 17,6% en 2010 et de 15,8% en 2020<sup>2</sup>. Les moins de 15 ans sont presque aussi nombreux que ceux de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne réunies. Le nombre d'étudiants turcs était supérieur à 2,6 millions en 2006-2007<sup>3</sup>.

Le taux d'urbanisation de la population est de 70%. Le PIB par personne est passé de 8 724 USD en 2000 à 13 202 USD (parité de pouvoir d'achat) en 2008<sup>1</sup>. Les autorités turques se prévalent d'une croissance économique forte sur la durée qui rappelle les "tigres" asiatiques ou sud-américains, une trajectoire entre le Mexique et la Corée. La croissance de l'économie nécessite la formation de professionnels qualifiés. L'OCDE décrit ainsi l'environnement économique : "Les vastes réformes institutionnelles et structurelles menées après la crise de 2001 se sont traduites par une période sans précédent de forte croissance jusqu'en 2007."<sup>4</sup>

Le coefficient de Gini<sup>5</sup>, qui mesure l'inégalité des revenus dans une société donnée, reste encore élevé (0,436 en 2007-2008) ; le fossé existe entre la richesse des grandes villes de l'ouest et la relative pauvreté de l'est du pays. D'après l'OCDE, en 2006, seuls 27% des adultes ont terminé l'école secondaire.

Les données économiques laissent à penser qu'il existe un potentiel financier susceptible d'être dévolu à l'éducation qui n'est pas utilisé faute d'un système éducatif adapté.

### 2. L'enseignement supérieur turc et l'insuffisance de l'offre intérieure

La répartition par cycle en 2006-2007 des 2,6 millions d'étudiants turcs était la suivante : 34% en cycle court, 60% en 1<sup>er</sup> cycle, 4% en 2<sup>e</sup> cycle et 2% en 3<sup>e</sup> cycle. Malgré l'affichage du poste éducation comme étant le plus important budget de l'Etat depuis 6 ans (mais seul 1% du PNB est consacré à l'enseignement supérieur) et un nombre d'universités publiques passé de 53 à 85 entre 2003 et 2007 (139 en 2009 – source YÖK<sup>6</sup>), l'offre reste inférieure à la demande. Le concours d'entrée dans les établissements publics (öSS) est très sélectif : seuls 14% de reçus parmi les lycéens. Les étudiants ne sont pas forcément satisfaits du programme qui leur est affecté selon leur résultat au concours. Des chiffres d'origines variées soulignent le même phénomène : un rapport du CHE<sup>2</sup> mentionne que 75% des lycéens ne trouvent pas de place à l'université. En termes de répartition géographique, les établissements d'enseignement supérieur (et secondaire) les plus importants quantitativement sont localisés, dans l'ordre, à Istanbul, à Ankara et à Izmir.

Le manque de places dans les établissements publics a accéléré l'ouverture d'universités privées qui se calquent généralement sur le modèle anglo-saxon, avec une offre de services large mais payante. Les 25 universités privées demandent des frais d'inscription élevés (estimés entre 8 000 et 30 000 € par an) et accueillent chaque année 10% des étudiants ayant réussi le concours (30 000 étudiants). Une obligation existe pour ces universités d'accueillir 10% de boursiers.

L'attirance vers le modèle anglo-saxon est le signe notoire de la valorisation de l'anglais sur le marché de l'emploi. La proposition de services de ces établissements correspond à la mentalité du pays et à l'investissement familial, tant financier qu'affectif, dans l'éducation des enfants.

<sup>1</sup> Source : Institut de la Statistique du Québec

<sup>2</sup> Source : *Analysing the Future Market – Target Countries for German HEIs - CHE, Centre for Higher Education Development*

<sup>3</sup> A titre de comparaison, le nombre d'étudiants en France, au Royaume-Uni et en Allemagne en 2006 s'élevait à environ, respectivement, 2 200 000, 2 234 000 et 1 980 000.

<sup>4</sup> Source : *Etudes économiques de l'OCDE, Turquie, 2008. La dernière publication économique de l'OCDE (Perspectives économiques de l'OCDE n°85) souligne pour la Turquie que "l'activité économique a commencé à se contracter au début de 2008, le recul de la demande intérieure amplifiant les effets de la récession internationale. Le PIB devrait baisser de près de 6 % en 2009, avant de se redresser en 2010."*

<sup>5</sup> Le coefficient de Gini permet de mesurer les inégalités de revenus à l'intérieur d'une population donnée. Son calcul est basé sur l'écart entre les revenus dans la population considérée : sur une échelle de 0 à 1, plus le chiffre est élevé, plus les inégalités de revenus sont fortes.

<sup>6</sup> YÖK : Conseil de l'Enseignement supérieur turc

Les conséquences de ces développements publics et privés sont diverses :

- l'attrance des meilleurs enseignants vers le secteur privé ;
- des bourses accordées par le gouvernement pour former du personnel enseignant à l'étranger et, de façon générale, un besoin en formation professionnelle dans un secteur en plein développement ;
- un niveau doctoral plus dynamique dans le secteur privé (notamment dans le domaine des sciences appliquées) pouvant encourager des étudiants brillants mais défavorisés à chercher des solutions à l'étranger ;
- une qualité de l'enseignement supérieur en Turquie (et donc des étudiants) extrêmement hétérogène.

En direction des meilleurs étudiants diplômés d'une université turque, le gouvernement turc a mis en place un programme de bourses : "5 000 bourses en 5 ans". Ces bourses, octroyées sur critère d'excellence, sont destinées à financer les études d'étudiants turcs au niveau Master 1 dans le monde entier, dans les secteurs suivants : santé, physique, mathématiques, sciences sociales. Les bourses prévoient, pour la France, 15 mois d'apprentissage du français et 12 mois de Master. Elles couvrent les frais de scolarité et offrent une allocation de 1 100 € mensuels.

### 3. Les établissements d'enseignement supérieur turcs

L'Ambassade de France en Turquie a établi la liste d'une vingtaine d'établissements turcs prioritaires en fonction de leur attractivité locale, leur activité de recherche, leur réputation internationale et leur relation avec la France.

Voir Annexe 1.

### 4. Une opportunité pour les pays étrangers

#### La Turquie et l'Espace européen de l'enseignement supérieur

La politique de la Turquie dans le domaine de l'enseignement supérieur est un des instruments dans la gestion de son image internationale. Elle consolide par exemple, à travers ses initiatives, son statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne, bien que l'UE ne soit pas la seule zone qui influence le pays dans le domaine de l'enseignement supérieur.

La Turquie est membre du processus de Bologne. Le pays met en place le Système européen de transfert de crédits (ECTS) et contribue à la mise en place de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA). Elle a signé la convention de Lisbonne et fait partie du réseau ENIC/NARIC<sup>7</sup>. La Turquie a choisi de centraliser au sein du TÜBİTAK (Conseil de Recherche

Scientifique et Technique de Turquie) la coordination des programmes européens (le pays a un statut de "pays associé" dans le cadre du 7<sup>e</sup> Programme Cadre pour la Recherche et le Développement 2007-2013). La Turquie a également engagé une réflexion sur la modernisation de ses filières de formation professionnelle qui semble vouloir s'inspirer des modèles allemands et japonais. La politique de coopération bilatérale est ainsi gérée de façon très pragmatique. Le YÖK, Conseil de l'Enseignement supérieur turc, travaille de son côté à la mise en place du processus de Bologne, initie des programmes, consulte les universités, supervise tous les programmes de coopération entre les établissements supérieurs turcs et les établissements étrangers.

#### La mobilité académique turque

L'internationalisation des institutions et des universités turques facilite une mobilité étudiante déjà encouragée par l'insuffisance de l'offre intérieure.

La Turquie est le 12<sup>e</sup> pays au monde et le 4<sup>e</sup> en Europe (en valeur absolue) pour le nombre d'étudiants à l'étranger. En terme de mobilité entrante, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, la Bulgarie, la Grèce et l'Iran représentent 31% des étudiants étrangers en Turquie dont le nombre total (environ 19 000) tend à augmenter<sup>8</sup>.

Le nombre d'étudiants turcs à l'étranger était estimé à 60 000 en 2006.

### Etudiants turcs à l'étranger en 2006-2007

Pays d'accueil	Nombre d'étudiants turcs à l'étranger	% de la population d'étudiant turcs à l'étranger
Allemagne	24 602	41%
Etats-Unis	11 760	20%
Royaume-Uni	3 552	6%
Azerbaïdjan	3 050	5%
France	2 339	4%
Autriche	2 245	4%
Bulgarie	2 029	3%
Kyrgystan	1 003	2%
Kazakhstan	633	1%

Sources : UNESCO ; OCDE, pour l'Allemagne et le Royaume-Uni. Pour les Etats-Unis, il s'agit du nombre de "non résidents".

<sup>7</sup> European Network of Information Centres/National Academic Recognition Information Centres

<sup>8</sup> Source : UNESCO

Les chiffres du programme Erasmus reflètent l'intérêt des étudiants pour ces programmes de mobilité et la démarche volontariste, à l'image de leurs autorités, des établissements turcs dans les projets européens : ils sont passés de 124 étudiants turcs et 17 étrangers pour 2003-2004 l'année de lancement à respectivement 6 274 et 1 799 en 2007-2008<sup>11</sup>.

### Les 6 premières destinations des étudiants turcs en mobilité Erasmus<sup>11</sup>

Pays d'accueil	Nombre d'étudiants turcs Erasmus	Part de la mobilité turque Erasmus
Allemagne	1 184	19%
Pologne	731	12%
Italie	557	9%
Espagne	433	7%
Pays-Bas	418	7%
France	375	6%

### Les 6 pays ayant envoyé le plus d'étudiants en mobilité Erasmus vers la Turquie en 2007-2008<sup>11</sup>

Pays d'accueil	Nombre d'étudiants Erasmus en Turquie	Part des étudiants Erasmus en Turquie
Allemagne	427	24%
Pologne	316	18%
France	167	9%
Pays-Bas	155	9%
Rép. Tchèque	111	6%
Lituanie	109	6%

Les "grands pays" se positionnent ainsi pour l'année 2006-2007 (on considère ici des chiffres différents de ceux des étudiants non-citoyens pour corriger la vision de la mobilité turque donnée par le poids des Turcs en Allemagne) :

- Etats-Unis : 11 760 étudiants turcs non résidents<sup>8</sup>,
- Allemagne : 7 180 étudiants turcs "bildungsurlaub" <sup>9</sup>,
- Royaume-Uni : 2 233 non résidents<sup>8</sup>,
- France : 1 361 non-bacheliers<sup>10</sup>.

L'évolution, en ce qui concerne ces étudiants, est de 26% pour les Etats-Unis entre 1999-2000 et 2006-2007 (41% entre 1998-1999 et 2006-2007), 26% pour le Royaume-Uni sur la même période (15% entre 1998-1999 et 2006-2007), 45% pour l'Allemagne entre 1999-2000 et 2007-2008 (10% entre 1998-1999 et 2007-2008).

L'évolution en France sur la période entre 1999-2000 et 2006-2007, pour les étudiants turcs non citoyens français, est de 10%<sup>8</sup>.

<sup>9</sup> Source : DAAD : <http://www.wissenschaft-weltoffen.de/daten/1/2/7?lang=en>. (Foreign students who gained their higher education entrance qualification at a foreign school and/or complemented their foreign school qualifications by attending a German Studienkolleg (preparatory course for higher education admission).

<sup>10</sup> Source : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale (MEN) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). "Non-bacheliers : En ce qui concerne les étudiants étrangers, cela indique que ces étudiants n'ont pas obtenu un baccalauréat français mais un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat" (Repères et références statistiques 2009).

<sup>11</sup> Source : [http://ec.europa.eu/education/erasmus/doc920\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/erasmus/doc920_en.htm). Les données 2007/2008 concernent la mobilité des étudiants pour leurs études, hors programme Erasmus pour la réalisation de stages.

## PARTIE 2

# LES ACTEURS ETRANGERS DE LA MOBILITE ETUDIANTE

### 1. Les Etats-Unis, première destination des étudiants turcs

Les Etats-Unis bénéficient de liens politiques forts avec la Turquie depuis les années 1950, de la lisibilité de leurs diplômes pour une population familiarisée avec ce système et du prestige de ceux-ci dans une recherche de meilleure employabilité.

La coopération américaine repose sur des opérateurs privés et offre de nombreuses bourses. Les fondations américaines, telles Ford et Rockefeller, actives en Turquie dès l'entre-deux-guerres (sur les questions de santé publique puis sur l'économie ou les sciences politiques), les instituts comme l'American Research Institute in Turkey ou encore le Robert College à Istanbul proposent des bourses et une prise en charge complète aux étudiants turcs, ce qui est sécurisant et justifie l'investissement des familles. Les Américains démarchent également auprès des lycées français en offrant des "packages" tout compris. Les étudiants turcs constituent la 8<sup>e</sup> population d'étudiants étrangers aux Etats-Unis<sup>12</sup>.

### 2. L'Allemagne, deuxième acteur de la mobilité

Le pays bénéficie de liens anciens et étroits avec la Turquie, d'une population turque importante, d'un enseignement de la langue étendu (l'allemand est la seconde langue étudiée après l'anglais), de frais de scolarité avantageux, d'une excellente réputation de son enseignement supérieur et de sa qualité de vie.

L'Allemagne a su également mettre en place et promouvoir des formations en anglais et améliorer l'accueil des étudiants étrangers. Un accord gouvernemental a été signé le 6 décembre 2007 pour l'ouverture d'une université germano-turque à Istanbul, autour de six départements : droit, sciences, économie, art, sciences sociales et ingénierie. Ce projet représente un co-investissement de 40 millions d'euros et comprendrait 4 facultés accueillant 5 000 étudiants. Les différences, notamment économiques, entre l'est et l'ouest de la Turquie sont prises en compte par l'Allemagne qui envisage de développer l'enseignement en ligne à destination des étudiants turcs de l'est du pays. Le DAAD<sup>13</sup> est moteur dans la promotion de l'enseignement supérieur allemand en Turquie et s'appuie sur le réseau des lecteurs de langue allemande dont il a la responsabilité (15 professeurs germanistes répartis dans les universités). Ce réseau lui permet de mailler presque l'ensemble du territoire turc

et de chercher dans les centres universitaires de taille moyenne une visibilité que n'autorisent guère les trois grandes métropoles.

Le DAAD anime un bureau à Ankara et un bureau à Istanbul. Il participe aux journées sur la mobilité internationale dans les établissements, à la manifestation International Education Fairs of Turkey (IEFT) et à des salons régionaux. Parmi les actions menées, à noter l'initiative originale consistant à organiser des voyages d'étudiants d'une dizaine de jours dans un choix d'établissements volontaires (financement partagé entre les établissements et les familles). En 2007, les étudiants turcs formaient le deuxième groupe d'étudiants étrangers en Allemagne après les étudiants chinois<sup>14</sup>.

### 3. Le Royaume-Uni, influence de l'anglais et valeur des diplômes sur le marché du travail

Il était estimé par le pays il y a quelques années que 60% des étudiants turcs au Royaume-Uni suivaient des programmes d'ELT (English Language Teaching). Le British Council<sup>15</sup> a choisi de s'appuyer sur les réseaux d'agents existants en Turquie pour la promotion de son enseignement supérieur. Ces agents sont considérés comme étant des acteurs importants dans la coordination des relations entre les établissements étrangers, les étudiants et les parents des étudiants. Les agents spécialisés dans l'éducation internationale sont répartis dans tout le territoire et représentent souvent des établissements de plusieurs pays concurrents.

*Une campagne  
du British Council  
en Turquie*



<sup>12</sup> Source : Open Doors 2008, Report on International Education Exchange

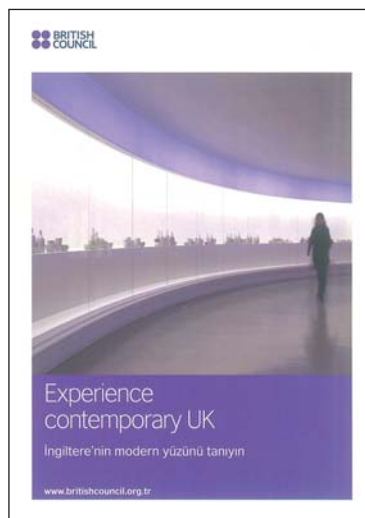
<sup>13</sup> DAAD : Deutscher Akademischer Austausch Dienst, l'Office allemand d'échanges universitaires

<sup>14</sup> Les étudiants turcs sont en revanche en 5<sup>e</sup> position des étudiants étrangers non résidents en Allemagne (les deux classements sont de source DAAD).

<sup>15</sup> L'agence britannique internationale chargée des échanges éducatifs et des relations culturelles



Le British Council analyse également le “marché” comme essentiellement centré sur Istanbul. La position du Royaume-Uni sur les échanges non payants Erasmus<sup>16</sup> (16<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants Erasmus turcs en 2007, 2% du total) est une indication de leur approche de ce “marché” : les universités britanniques se désintéressent globalement du programme Erasmus, préférant une mobilité diplômante et payante. Le British Council a fermé son antenne d'accueil, suite à l'attentat meurtrier contre le Consulat à Istanbul en 2003. La promotion de l'enseignement supérieur ne se fait plus que depuis le bureau d'Istanbul, avec une antenne au sein de l'Université d'économie d'Izmir. Le British Council ne conduit plus d'entretiens en face à face que lors de conférences dans les établissements et lors de salons. Les étudiants turcs au Royaume-Uni représentent moins de 1% du nombre d'étudiants étrangers<sup>17</sup>.



#### 4. Les Pays-Bas, une politique de marketing très active

Les Pays-Bas, qui n'apparaissent pas dans les statistiques de 2006 présentées plus haut, ont récemment mis en place une politique de marketing très active. Celle-ci s'est notamment concrétisée par l'ouverture en décembre 2006 du NIHA, le Netherlands Institute for Higher Education in Ankara. Financé par le ministère de l'éducation néerlandais, le NIHA fait partie du réseau d'instituts des Pays-Bas en Méditerranée. Ses missions consistent à participer à l'internationalisation de l'enseignement supérieur aux moyens d'une promotion efficace et à mettre en œuvre toutes les activités visant aux échanges et à la coopération avec la Turquie dans le domaine de l'enseignement supérieur. Une vingtaine de personnes y travaillent aujourd'hui. Un accent fort est mis sur la politique de communication (qui insiste notamment sur l'offre de formation en anglais). Cette politique s'appuie sur certains travaux du Nuffic<sup>18</sup>.

Deux événements organisés en 2008 illustrent cette ambition de développer massivement la relation bilatérale : en janvier 2008, la manifestation Common Future a déplacé une délégation de 50 personnes pour trois jours de conférences et d'ateliers sur les thèmes Higher Education, Vocational Education, Water Management ; en novembre 2008, une mission économique et universitaire mobilisant plus de

100 personnes (présidents d'universités, chefs d'entreprises) a donné lieu à des rencontres multiples, plusieurs tables rondes et trois salons étudiants. Une part importante de leur activité est également tournée vers la coopération UE-Turquie : des conférences et ateliers sont organisées à destination du public étudiant et universitaire. Le NIHA travaille en étroite coopération avec l'Agence nationale turque ULUSAL qui gère les fonds européens pour les programmes de jeunesse. Environ 1 500 étudiants turcs se rendraient désormais chaque année aux Pays-Bas (source NIHA).

#### 5. Les autres pays

En dehors des acteurs traditionnels sur un marché tourné vers les formations anglo-saxonnes que proposent le Canada et l'Australie, on peut utilement citer la Suisse et l'action de ses établissements francophones, l'Italie qui prépare l'ouverture d'une université italo-turque et travaille également sur les centres universitaires de taille moyenne, sans oublier l'Autriche dont la population turque est importante.

<sup>16</sup> Les Britanniques exigent désormais un référent pour toute demande de visa pour des Erasmus, ce qui est contraire aux engagements européens sur la mobilité Erasmus.

<sup>17</sup> Source : Education at a Glance 2009 – OECD, Indicators [http://www.oecd.org/document/24/0,3343,en\\_2649\\_39263238\\_43586328\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/24/0,3343,en_2649_39263238_43586328_1_1_1_1,00.html) Indicator C2

<sup>18</sup> L'organisation néerlandaise indépendante sans but lucratif pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur

## PARTIE 3

# LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE

### 1. La mobilité étudiante turque vers la France

La France est le 5<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants turcs à l'étranger, ce qui semble plutôt favorable, mais elle n'en capte qu'environ 5%. Il existe donc des difficultés réelles et ce qu'il conviendrait de considérer comme un potentiel non réalisé.

Les 2 131 étudiants turcs en France représentent la 29<sup>e</sup> population d'étudiants étrangers en France en 2007-2008, soit moins de 1% du total des étudiants étrangers<sup>19</sup>. Leur nombre a augmenté de 24% entre 1998 et 2004 et s'est stabilisé depuis.

La répartition entre les niveaux Licence, Master et Doctorat s'est modifiée, sur cette même période, en faveur des niveaux M et D : le nombre d'étudiants en Licence passant de 63% du total des étudiants turcs en France en 1998 à 50% en 2004 et 47% en 2007, tandis que le nombre d'étudiants en Master et en Doctorat passait de 30% du total à 40% en 2004 pour atteindre 42% en 2007.

Quant à la répartition par sexe, l'augmentation constatée du nombre d'étudiants turcs en France semble le fait de la population féminine : les femmes comptaient pour 59% des étudiants turcs en France en 2007.

En terme de domaine d'études, les étudiants se répartissaient ainsi en 2007 : 28% en lettres-sciences humaines-art, 22% en sciences économiques-administration économique et sociale, 21% en droit-sciences politiques, 17% en sciences-sciences de l'ingénieur-technologie et 12% pour les autres domaines.

Le nombre de visas délivrés par la France aux étudiants turcs (sources : MAEE pour les chiffres 1998-2006, Ambassade pour les chiffres 2007-2008) a été multiplié par 4,8 en 10 ans.

### Les visas des étudiants turcs de 1998 à 2006



<sup>19</sup> D'après les informations extraites de la base de données du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DGESIP/DGRI/SIES/DEPP). Ces données servent de base aux répartitions montrées dans ce chapitre (hors CGE). Recueillies annuellement par le Système d'Information et de Suivi de l'Étudiant (SISE), elles présentent une situation des inscriptions à la rentrée universitaire. Les chiffres recensent l'ensemble des étudiants inscrits à une formation universitaire donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Elles ne donnent ainsi pas une image totalement exhaustive des étudiants étrangers en France.



La France ne publie pas de données portant spécifiquement sur les étudiants étrangers non-résidents (et donc en réelle situation de mobilité). Une approximation peut en être faite à travers le chiffre des étudiants qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat français. Ils représentent 64% des étudiants turcs en France en 2007.

Par rapport à la répartition des étudiants turcs dans leur ensemble, les données disponibles depuis 2005 sur les

non bacheliers donnent une image encore plus positive de la proportion d'étudiants turcs en Master et en Doctorat dans les universités françaises.

Le nombre d'étudiants turcs dans les Grandes Écoles françaises, tel qu'il ressort de l'enquête menée tous les 2 ans, depuis 2001, par la Conférence des Grandes Écoles, suit une évolution très positive<sup>20</sup>.

### Les étudiants turcs "non bacheliers" inscrits en université en France (2005 à 2007)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Répartition 2007
<b>Total France (SISE) – non bacheliers</b>	<b>1 421</b>	<b>1 361</b>	<b>1 363</b>	<b>100%</b>
Licence – non bacheliers	553	473	487	36%
Master – non bacheliers	365	379	373	27%
Doctorat – non bacheliers	254	275	289	21%
Autres diplômes – non bacheliers	240	231	210	16%

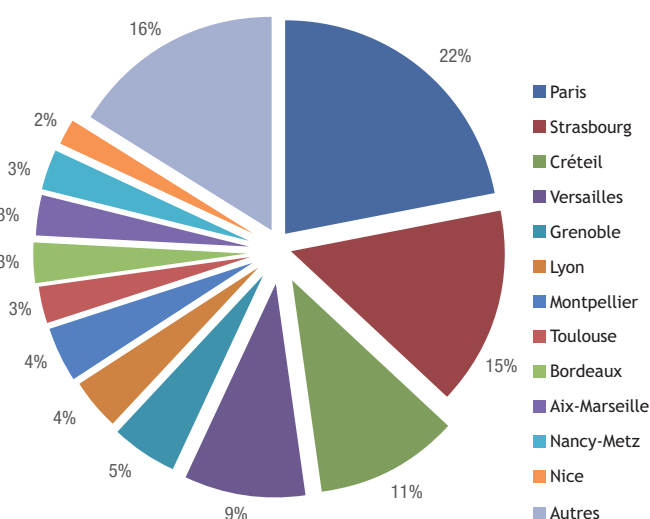
### Les étudiants turcs inscrits en Grande Ecole en France (2001 à 2007)

	2001-2002	2003-2004	2005-2006	2007-2008
<b>Ingénieur</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>83</b>	<b>73</b>
<b>Management</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>52</b>	<b>81</b>
<b>Autres</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>63</b>	<b>143</b>	<b>162</b>

En terme de répartition par académie des étudiants turcs en France en 2007, il est notable qu'en dehors du pôle d'attraction habituel que représente l'Ile-de-France, l'académie de Strasbourg est particulièrement bien placée.

Le nombre d'étudiants et stagiaires turcs boursiers du gouvernement français (BGF) s'établit en 2008 à 296 dont 214 bourses d'études, ce qui représente environ 1 étudiant turc en France sur 10. Ce pourcentage de 10% montre également la part de la mobilité dite "encadrée" (résultant d'une coopération bilatérale entre établissements) sur la mobilité globale des étudiants turcs vers la France.

### Localisation par académies des étudiants turcs en France en 2007



<sup>20</sup> Le tableau présente l'évolution, depuis 2001, des effectifs d'étudiants inscrits dans les Écoles de commerce et les Écoles d'ingénieurs affiliées à la Conférence des Grandes Ecoles. Les chiffres prennent en compte les étudiants étrangers en formation initiale diplômante et non diplômante.

## 2. La mobilité étudiante vers la France et le socle francophone

Le nombre d'élèves suivant des cours de français est estimé à 40 000 dans le secondaire et de 4 à 5 000 chez les étudiants. Il existe un réseau important d'enseignement supérieur secondaire francophone en Turquie attirant environ 6 000 élèves. Ceux-ci sont en majorité issus des classes privilégiées, la maîtrise de la langue française restant un marqueur social important. Les lycées francophones sont au nombre de onze : deux lycées à programme français à Ankara et à Istanbul, six établissements congréganistes (Fédération des écoles catholiques françaises de Turquie) qui sont des lycées bilingues privés français, trois lycées bilingues turcs (le lycée public Galatasaray et deux établissements privés appartenant à la fondation Tevfik Fikret à Ankara et à Izmir). Une analyse réalisée sur leur population par les six établissements congréganistes, de 2004 à 2008, montre que la proportion de lycéens partant faire leurs études à l'étranger directement après le lycée s'élève à 20% et que, de ce public partant, 55% ont choisi la France en 2008 contre 74% en 2004, tandis que le chiffre de départs vers la France en valeur absolue n'a pas varié. La concurrence des Etats-Unis et la présence du Royaume-Uni et du Canada (d'après les données de la Fédération des écoles catholiques françaises de Turquie, l'Allemagne semble absente du marché francophone) soulignent qu'il n'existe pas de "situation de rente".

Le dispositif Galatasaray est un instrument spécifique à la France qui a récemment fait l'objet d'une attention particulière de certains pays concurrents (Allemagne, Italie)<sup>21</sup>. Un accord de coopération a créé, en 1992, l'Université et l'établissement intégré (du primaire au supérieur) Galatasaray. L'Université accueille environ 3 000 élèves et 40% des lycéens de Galatasaray poursuivent leurs études dans l'université de l'établissement. Sur les 124 bacheliers 2008, seuls 4 sont partis faire des études supérieures à l'étranger dont 1 seulement a choisi la France. Cette structure semble donc largement tournée vers elle-même et vers la Turquie. Elle n'est pas, en l'état également de l'offre française, le vivier de mobilité attendu.

Enfin, le Ministère français chargé des Affaires étrangères possède en Turquie un établissement tout à fait propre au pays : la Mission de Coopération Educative et Linguistique (MICEL). Cet établissement qui possède l'autonomie financière a été créé en 1992, afin de doter de postes de professeurs français les établissements turcs. La MICEL emploie actuellement 117 professeurs.

## 3. Un problème d'image réciproque entre La France et la Turquie

Malgré une relation ancienne entre les deux pays<sup>22</sup> et la présence en Turquie de plus de 300 entreprises françaises, la France et la Turquie semblent souffrir à plusieurs niveaux d'un problème d'image réciproque. Du côté turc, la francophonie n'est pas significative et ne permet pas à la France de bénéficier d'une quelconque attention particulière de la part des autorités du pays. Les relations diplomatiques, établies depuis cinq siècles entre la France et la Turquie, semblent avoir souffert par ailleurs ces dernières années, à des degrés divers, de trois facteurs : la France, à tort ou à raison, est considérée par les Turcs comme le principal détracteur de l'entrée du pays au sein de l'Union européenne<sup>23</sup> ; la loi française du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien, sujet encore très controversé en Turquie ; la mobilisation, enfin, il y a quelques années, d'associations ou de fondations pour défendre la cause kurde. Le contexte de la coopération bilatérale est très sensible à l'état des relations politiques entre les deux pays<sup>24</sup>.

L'image de la Turquie véhiculée par ces prises de position françaises a fait réagir la population turque et notamment les jeunes qui veulent mettre en avant le dynamisme de leur pays. En miroir, c'est l'image de la France, dans un paysage universitaire turc qui s'est "américanisé", qui souffre d'un côté un peu désuet. A cela s'ajoute le défaut d'image de la diaspora turque en France auprès des jeunes encore au pays.

Les réponses à des questions posées sur les meilleures formations dispensées en France, lors d'entretiens qualitatifs menés par l'Agence CampusFrance en février 2009, ont été les suivantes : sciences humaines, sciences politiques, littérature, droit. Il est permis de penser que pour les formations scientifiques ou de management, très prisées des étudiants turcs, ces derniers se tournent d'abord vers les formations anglo-saxonnes, alors que la Turquie compte plus de 300 entreprises françaises implantées qui pourraient être autant d'étendards possibles de la qualité des formations scientifiques et managériales françaises.

D'après une autre enquête réalisée par CampusFrance à la même époque auprès d'étudiants turcs, la réputation des diplômes français en Turquie et le coût abordable des études seraient les dernières raisons pour lesquelles des Turcs envisageraient un séjour d'études en France, alors que la qualité des universités et de l'enseignement supérieur ainsi que la langue française sont mises en avant. Lors d'entretiens réalisés par CampusFrance auprès d'étudiants turcs déjà en France, les conditions d'accueil, et plus particulièrement les problèmes de logement, ont été déplorés.

<sup>21</sup> Les Allemands observent attentivement le fonctionnement de l'Université Galatasaray et considèrent celle-ci comme étant handicapée par trois facteurs : sa taille qui n'est pas critique, une implication dans la recherche peu satisfaisante et l'absence d'une offre de cours en anglais (ce qui la cantonne à une population d'étudiants francophones).

<sup>22</sup> La population turque en France était estimée en 2002 à 180 000 personnes (source : Ministère de l'Intérieur), tandis que la population d'origine turque en France est en général estimée à 400 000 personnes.

<sup>23</sup> A signaler un récent sondage, rapporté par le quotidien Le Monde (édition datée du 20 octobre 2009), selon lequel "48% des Turcs restent favorables à l'entrée dans l'UE (contre 73% en 2004), mais 65% sont convaincus que cela n'arrivera jamais".

<sup>24</sup> Les migrants turcs en Europe sont majoritairement originaires des régions pauvres et rurales d'Anatolie.

Enfin, les problèmes d'image et de méconnaissance du marché de l'enseignement supérieur turc font que la Turquie reste une destination périphérique dans les stratégies de coopération des établissements d'enseignement supérieur français<sup>25</sup>. A titre d'exemple, le niveau sélectif des lycées francophones n'est sans doute pas suffisamment connu des établissements d'enseignement supérieur français.

#### 4 – Le dispositif français en faveur de l'attractivité

**CampusFrance, l'Agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger**, met à la disposition des étudiants, grâce à ses relais dans 80 pays (les Espaces CampusFrance), un grand nombre de documents et d'informations : le guide Choisir la France, le catalogue des formations supérieures enseignées en anglais, un moteur de recherche des programmes de bourses pour les étudiants étrangers, un moteur de recherche des formations supérieures françaises, un ensemble d'autres documents en plusieurs langues (fiches explicatives par domaines d'études, fiches de présentation des établissements, fiches descriptives des écoles doctorales...).

L'Agence CampusFrance assure la coordination de la formation des personnels des Espaces en étroite concertation avec les ministères de tutelle et les conférences d'établissements. L'Agence organise ainsi, en 2010, une formation en Turquie destinée aux personnels des Espaces CampusFrance du pays, aux agents de l'Ambassade et des Instituts français impliqués dans la promotion de l'offre éducative française ainsi qu'aux représentants des relais francophones dans les universités.

**En Turquie, les Espaces CampusFrance** sont au nombre de deux : l'un à Ankara, l'autre à Istanbul, chacun installé dans les locaux des Instituts français. L'Espace d'Istanbul a été ouvert en 2000 et l'Espace d'Ankara en 2004. La configuration des personnels est similaire dans les deux Espaces : une responsable de l'Espace à temps plein et des assistantes vacataires. Début 2009, une coordonnatrice des Espaces CampusFrance en Turquie, basée à Ankara, est venue compléter ces ressources humaines.

Les activités des Espaces CampusFrance de Turquie sont financées par une subvention du SCAC, les recettes engendrées par l'activité dite de la procédure CEF<sup>26</sup> (Centres pour les Etudes en France), prise en charge opérationnellement par ces Espaces depuis août 2006, et par une contribution de l'Agence CampusFrance.

Ces activités ont été quantifiées à travers les rapports d'activités rendus à CampusFrance :

- pour Ankara, de 2004 à 2007 : 13 actions de promotion, 23 conférences en établissements, 700 étudiants informés par an, plus de 2 000 appels téléphoniques en 2007, une augmentation des e-mails reçus (de 70 à 1 600) ;
- concernant Istanbul, de 2004 à 2007 : 13 actions de promotion, 34 conférences en établissements, une augmentation du nombre d'étudiants informés (900 à 2000), une augmentation du nombre d'appels téléphoniques (500 à 2 800), une augmentation des e-mails (150 à 1 100).

L'Agence CampusFrance mobilise en effet les établissements (ses 227 adhérents mais également au-delà) pour les manifestations de promotion de l'enseignement supérieur français qu'elle organise à l'étranger avec les postes diplomatiques et les Espaces CampusFrance, selon une programmation annuelle arrêtée avec les ministères et les conférences d'établissements. Elle permet également à ses adhérents de rencontrer les Espaces de certains pays lors des Rencontres CampusFrance annuelles<sup>27</sup>.

Cependant, en termes de manifestations, les résultats de la première expérience d'implantation d'un Pavillon français en Turquie dans un salon étudiant majeur (édition d'automne du salon IEFT, octobre 2008) ont été mitigés. La France a organisé la présence de 25 établissements et monté un stand CampusFrance d'informations générales sans que le public étudiant turc soit au rendez-vous. La méconnaissance de l'offre française par le public turc, voire une légère hostilité à l'égard de la France, peuvent expliquer en partie ce peu d'engouement et indiquer une amélioration possible de l'activité de promotion des Espaces CampusFrance en Turquie.

A signaler que la procédure dite CEF tient une place très importante dans l'activité des Espaces CampusFrance en Turquie. En 2009, les dossiers sont facturés 300 YTL (120 €) pour le tarif normal et 100 YTL (45 €) pour les boursiers.

#### Nombre de demandes de visas long séjour en 2008

	2007	2008	Répartition 2008
Ankara	328	341	29%
Istanbul	668	821	71%
<b>Total</b>	<b>996</b>	<b>1 162</b>	<b>100%</b>

Source : Ambassade de France

<sup>25</sup> Des renseignements sur les coopérations existantes et l'enseignement supérieur turc peuvent être trouvés dans le document du MAEE Base Curie – Fiche enseignement supérieur [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france\\_830/education-universite-formation\\_1043/base-curie\\_4931/fiches-enseignement-superieur\\_4958/europe\\_4961/turquie\\_14950.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/education-universite-formation_1043/base-curie_4931/fiches-enseignement-superieur_4958/europe_4961/turquie_14950.html)

<sup>26</sup> Cette procédure est obligatoire pour l'étudiant turc souhaitant poursuivre des études en France, il doit impérativement créer et remplir son dossier sur le logiciel de la procédure.

<sup>27</sup> De même qu'en 2008, en 2007 ou en 2006, la Turquie a été présente aux Rencontres CampusFrance 2009.

**Les trois Instituts Français** (situés à Ankara, à Istanbul et à Izmir) peuvent être impliqués dans le processus de promotion des études supérieures françaises dans le pays. Ils proposent un large éventail d'activités et de services destinés à favoriser la compréhension et à stimuler les échanges entre nos deux pays, en accompagnant la Turquie dans sa marche vers l'Europe.

La France compte à Istanbul un établissement particulier : l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes qui relève du MAEE et du CNRS et fait partie du réseau des 26 centres de recherche du MAEE à l'étranger. L'une de ses principales missions est d'accueillir et de former des jeunes chercheurs français et turcs : archéologues, historiens, géographes, linguistes...

**Les établissements d'enseignement supérieur français impliqués en Turquie** sont traditionnellement regroupés dans le consortium d'appui à l'Université Galatasaray. Les singularités du fonctionnement de l'Université Galatasaray semblent comprises par l'ensemble des parties prenantes. Le consortium d'établissements français qui garantit son fonctionnement n'a pas le même rôle que dans un

accord bilatéral sur la co ou bi-diplomation. La reconnaissance du M1 de l'Université de Galatasaray est le seul engagement pris par les établissements français. L'accord régissant le consortium prévoit que les établissements signataires français favorisent l'accueil des enseignants turcs en poste à l'Université Galatasaray et l'accueil des étudiants de Galatasaray notamment en formation doctorale. Ils doivent aussi s'efforcer de développer des formations bi-diplômantes ou des diplômes communs avec l'Université Galatasaray.

Le nombre d'accords Erasmus et les mouvements réels qu'ils ont suscités ces dernières années témoignent de la vitalité des échanges d'étudiants et d'enseignants. Les premiers établissements partenaires de la Turquie sont, suivant ce critère, situés en 2006 sur les sites de : Paris (131 échanges de mobilité entrante et sortante), Lille (44), Nantes (42), Bordeaux (33), Grenoble (33), Lyon (22), Rennes (22), Strasbourg (18). Les 5 universités accueillant le plus d'étudiants turcs en 2007 sont : Paris 1, Strasbourg 2, 1, 3 (une seule université aujourd'hui) et Paris 8.

## Les 50 établissements du consortium d'appui à l'Université Galatasaray

### Les 7 premiers membres du consortium :

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Université Lille 2
- Université de Provence Aix-Marseille 1
- Université de Picardie Jules-Verne
- Institut National Polytechnique de Grenoble
- Ecole internationale des sciences du traitement de l'information de Cergy-Pontoise
- Institut d'Etudes Politiques de Paris

### Les autres membres :

- Centre des études européennes
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- Ecole Nationale d'Administration (ENA)
- Ecole Nationale de la Magistrature (ENM)
- Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance
- IEP de Bordeaux
- IEP de Grenoble
- IEP de Lille
- IEP de Lyon

- IEP de Rennes
- Institut Français des Etudes Anatoliennes
- Institut international d'administration publique (IIAP)
- Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
- INSA de Lyon
- IAE de l'Université de Perpignan
- Université Aix-Marseille 3
- Université d'Angers
- Université de Bourgogne
- Université Bordeaux 3
- Université Bordeaux 4
- Université d'Amiens
- Université d'Artois
- Université de Clermont-Ferrand
- Université de Nantes
- Université Rennes 2
- Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
- Université d'Evry
- Université d'Orléans

- Université Lyon 2 Louis-Lumière
- Université Montpellier 1
- Université Montpellier 3 Paul-Valéry
- Université Paris 2
- Université Paris 4
- Université Paris 5
- Université Paris 9 Dauphine
- Université Paris 10

- Université Paris 12
- Université Paris 13
- Université Rennes 1
- Université de Strasbourg
- Université de Tours

**Ainsi que :**

- Université Libre de Bruxelles
- Université de Neuchâtel

Les 7 premiers membres fondateurs ont participé à l'élaboration des programmes d'enseignement et leurs représentants siègent au Conseil académique chargé de suivre le projet et de favoriser la coopération pédagogique entre Galatasaray et les membres du consortium.

Source : site internet de l'Université Galatasaray <http://www.gsu.edu.tr/fr/internationales/universite/consortium/>

## 5 - Les autres acteurs de la coopération

**Les grands groupes** (industriels, médiatiques, commerciaux...) sont des partenaires potentiels importants qui se trouvent directement impliqués dans l'enseignement supérieur national autour d'initiatives à très forte visibilité : création d'universités privées, parmi les meilleures du pays et reconnues à l'étranger ; soutien à la mobilité sortante à travers d'amples programmes boursiers. Dans la perspective de collaborations, le pragmatisme semble de mise dans un contexte où la francophonie ne signifie pas nécessairement francophilie.

**Les régions françaises** s'avèrent peu impliquées. Comme le séminaire franco-turc sur la coopération décentralisée organisé à Istanbul en 2008 l'a souligné<sup>28</sup>, la coopération décentralisée franco-turque n'en est encore qu'à ses débuts et souffre d'un nombre de partenariats anormalement bas. Le site du Ministère des Affaires étrangères et européennes recense 7 collectivités territoriales développant des partenariats avec protocole d'accord avec la Turquie (pour 3 jumelages, 2 actions extérieures et 6 coopérations décentralisées). Si la ville de Rennes est bien repérée,

Strasbourg, capitale d'une région accueillant depuis longtemps des Turcs, dont de nombreux étudiants, est oubliée. L'existence d'un bureau de représentation de la région Alsace à Izmir peut néanmoins servir d'assise, dans un délai assez proche, à des partenariats dont la visée ne serait pas uniquement économique.

La coopération universitaire et scientifique devrait profiter plus efficacement d'une d'approche décentralisée. Les intérêts de ce type de coopération sont en effet multiples et les thèmes concernés sont divers. Le MAEE, pour ce qui le concerne, est prêt à appuyer des initiatives concernant l'appui institutionnel, l'environnement, le patrimoine, les associations de migrants souhaitant œuvrer dans leur pays. L'interlocuteur turc est ici le TBB (Union des Municipalités de Turquie), Cités Unies France étant son homologue pour la partie française, laquelle vient de créer un "Groupe Pays Turquie".

A noter qu'Istanbul, capitale européenne de la culture en 2010, peut être l'occasion de partenariats de coopération décentralisée permettant la valorisation de l'enseignement supérieur.

<sup>28</sup> Séminaire de promotion de la coopération décentralisée franco-turque, 27 novembre 2008, à Istanbul, dans le cadre de la réunion des gouvernements locaux et régionaux pour le Conseil Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Compte-rendu disponible sur le site web de l'Institut français d'études anatoliennes.



### 1. Une typologie des étudiants turcs en France : niveau et filière à cibler

Depuis 10 ans, on observe une part grandissante de la représentation des niveaux M et D. En revanche, en ce qui concerne les domaines d'études, l'évolution du nombre d'étudiants turcs dans les universités françaises, entre 1998 et 2007, a été nulle en ce qui concerne les sciences-sciences de l'ingénieur-technologie, tandis que les domaines combinés des lettres-sciences humaines-art et droit-sciences politiques ont connu sur la même période une augmentation de 75% des effectifs. Cette absence d'évolution du secteur scientifique pourrait être l'un des changements essentiels à apporter aux partenariats, en ciblant une promotion disciplinaire.

Pour ce qui touche à la mobilité encadrée, il a été estimé, en s'appuyant sur le nombre de boursiers du gouvernement français, que le niveau de mobilité encadrée des étudiants turcs vers la France est de 10%. Le dispositif français doit-il se fixer un objectif, et lequel, de répartition mobilité encadrée/non encadrée ? Quelle part des étudiants turcs venant en France devrait être des étudiants autofinancés par rapport aux boursiers ?

D'autre part, bien que les logiques à l'œuvre dans les pratiques de mobilité relèvent de choix plutôt familiaux ou individuels, une attention doit être portée à l'identification des besoins des partenaires turcs et des choix qui en découlent. Ces choix s'organisent (au niveau institutionnel comme aux niveaux familial et individuel) avec pragmatisme et dans une logique de marché. Les domaines sur lesquels la Turquie sollicite ainsi, de façon récurrente, des compétences extérieures soulignent les besoins et les priorités du pays : aménagement du territoire, environnement, eau, risque, santé...

### 2 - Des pistes d'actions : promotion des bourses et relance de la coopération

#### Promouvoir les bourses

La politique du gouvernement turc consistant à favoriser l'envoi d'étudiants à l'étranger dans le cadre du programme "5 000 bourses en 5 ans" est l'occasion pour la France d'appuyer ses efforts de promotion. Avec seulement une dizaine d'étudiants sélectionnés choisissant la France, la marge de progression est importante.

L'Ambassade, de son côté, affiche un peu plus de 200 bourses d'études par an, cofinancement compris. Le soutien à la mobilité est considéré comme l'une des pierres angulaires de l'action de coopération scientifique et universitaire. La variété des dispositions peut compliquer la visibilité de la politique conduite et la traduction de cet effort en termes financiers. La distribution de ces bourses en termes de niveaux

(L-M-D) et de domaines d'études devrait être rapprochée des objectifs qui seraient fixés.

Un examen des modalités d'action peut sans doute permettre une communication lisible et plus offensive (par exemple sur le modèle du programme américain Fulbright, soit relativement peu de bourses mais bien dotées et bénéficiant d'une communication forte).

Une politique de communication efficace sur les bourses produit en effet un effet de levier : les partants sont plus nombreux, même s'ils n'ont pas tous obtenu une bourse. **Voir Annexe 2.**

#### Valoriser d'autres initiatives dans le domaine de la coopération

L'intérêt relatif manifesté jusqu'à présent par les établissements d'enseignement supérieur français pour la Turquie laisse une marge de manoeuvre importante au développement des accords de coopération.

L'Université turque francophone Galatasaray concentre au sein de son consortium une bonne partie de l'implication des établissements français en Turquie et des moyens du Poste. Des idées pour réaffirmer le rôle moteur de cette université dans le dispositif de coopération universitaire et de recherche pourraient être dessinées : renouveler le consortium sur des engagements forts, notamment en termes de mises à disposition d'enseignants et d'accueil d'étudiants turcs en intégrant de nouveaux acteurs (par exemple les PRES), s'appuyer sur des établissements capables de mobiliser du personnel enseignant sur des dispositifs peu coûteux (utiliser par exemple la mobilité enseignante via Erasmus), accompagner l'UGS dans le renforcement de certaines pratiques (financements européens, projets de recherche) et les valoriser.

L'intérêt pour la Turquie pourrait être suscité plus facilement dans les centres universitaires soutenus par des collectivités territoriales économiquement investies dans le pays. Les PRES, associés à leur logique de développement et sollicités pour accompagner leurs actions à l'international, peuvent permettre d'identifier les Régions à mobiliser de façon prioritaire.

Les élèves des lycées francophones sont un public intéressant pour certains établissements français qui proposent un accueil de qualité à ces jeunes Turcs sensibles à l'idée d'un "traitement de faveur". Des conventions pluriannuelles entre ces établissements (classes préparatoires, réseau des INSA...) et les établissements francophones pourraient être établies.

L'Ambassade et les Espaces CampusFrance devraient accompagner les efforts des établissements français par des propositions de services de type accueil et entretiens individuels de pré-sélection ; par la promotion de l'organisation de programmes de formation qui seraient délivrés par les établissements français en Turquie (programmes dits "offshore" ou "délocalisés") ; par une documentation permettant aux



établissements d'optimiser leurs démarches (fiche Curie mise à jour, liste des meilleurs établissements turcs d'après le classement öSS, etc.).

Il serait par ailleurs intéressant de faire des chefs d'entreprises françaises présentes en Turquie et de l'AFTI (Association franco-turque des ingénieurs) des acteurs de la promotion de l'enseignement supérieur français en Turquie. Une information spécifique à leur destination concernant les innovations récentes dans l'enseignement supérieur (PRES, LRU, pôles de compétitivité...) pourrait être réalisée. Les entreprises et l'AFTI pourraient être associées à l'élaboration des argumentaires sur l'attractivité de la France par son enseignement supérieur et aux tournées dans les universités turques.

En ce qui concerne le patronat et les entreprises turcs, un projet ambitieux serait de cofinancer un foyer étudiant turc sur le modèle des pavillons nationaux de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) dans le cadre d'un des 10 plans Campus français (par exemple à Paris, à Strasbourg ou à Lyon).

Enfin, la Saison de la Turquie en France (juillet 2009-mars 2010) devrait être une opportunité de rapprochement entre les partenaires institutionnels et universitaires turcs et français.

### Les établissements d'enseignement supérieur turcs

#### • Universités publiques

Les universités publiques sont entièrement financées par l'Etat. Les frais d'inscription annuels sont entre 500 et 1 200 YTL (entre 250 et 600 €).

#### Université Technique du Moyen Orient (METU) à Ankara

Université technique anglophone, créée en 1956, de très bon niveau accueillant des instituts de recherche et la première technopole du pays (Metukent Technopolis).

Domaines de spécialisation : ingénierie, sciences, économie et gestion.

5 facultés, 5 instituts (Masters), 1 école de formation professionnelle courte, 41 laboratoires, 21 000 étudiants, 2 600 personnels enseignants.

#### Université Hacettepe à Ankara

Créée en 1967.

Domaine de spécialisation : médecine.

10 facultés, 13 instituts (Masters), 12 écoles de formation professionnelle courte, 35 laboratoires, 30 000 étudiants, 5 500 personnels enseignants.

#### Université Galatasaray à Istanbul

Créée en 1992.

Domaines de spécialisation : droit, communication, relations internationales, ingénierie.

5 facultés, 2 instituts (Masters), 1 école de formation professionnelle courte, 6 laboratoires, 3 300 étudiants, 360 personnels enseignants.

#### Université d'Ankara

Créée en 1946.

Domaines de spécialisation : sciences politiques et droit.

14 facultés, 9 instituts (Masters), 9 écoles de formation professionnelle courte, 25 laboratoires, 41 000 étudiants, 3 400 personnels enseignants.

#### Université Technique d'Istanbul (ITU)

Créée en 1773.

Domaines de spécialisation : ingénierie, sciences, économie et gestion.

12 facultés, 5 instituts (Masters), 2 écoles de formation professionnelle courte, 1 centre de recherche, 20 000 étudiants, 3 000 personnels enseignants.

#### Université d'Istanbul

Créée en 1453.

Domaine de spécialisation : médecine, lettres.

17 facultés, 16 instituts (Masters), 13 écoles de formation professionnelle courte, 25 laboratoires, 60 000 étudiants, 4 900 personnels enseignants.

#### Université Bogaziçi (Bosphore) à Istanbul

Créée en 1971.

Domaines de spécialisation : ingénierie, sciences, économie et gestion.

4 facultés, 6 instituts (Masters), 2 écoles de formation professionnelle courte, 20 laboratoires, 10 000 étudiants, 1 000 personnels enseignants.

#### Université Ege à Izmir

Créée en 1955.

Domaine de spécialisation : médecine, ingénierie.

11 facultés, 7 instituts (Masters), 7 écoles de formation professionnelle courte, 26 laboratoires, 42 000 étudiants, 3 100 personnels enseignants.

#### Université 9-Septembre à Izmir

Créée en 1982.

Domaine de spécialisation : droit, beaux arts.

10 facultés, 5 instituts (Masters), 4 écoles de formation professionnelle courte, 18 laboratoires, 44 000 étudiants, 4 500 personnels enseignants.

#### Université Cukurova à Adana

Créée en 1973.

Domaine de spécialisation : agronomie.

11 facultés, 3 instituts (Masters), 7 écoles de formation professionnelle courte, 27 laboratoires, 29 000 étudiants, 2 500 personnels enseignants.

#### Université Marmara à Istanbul

Créée en 1883.

Domaine de spécialisation : sciences sociales.

13 facultés, 11 instituts (Masters), 9 écoles de formation professionnelle courte, 32 laboratoires, 60 000 étudiants, 2 800 personnels enseignants.

### **Institut de Technologie de Gebze à Gebze, Istanbul**

Créée en 1992.

Domaine de spécialisation : ingénierie.

4 facultés, 2 instituts (Masters), 5 centres de recherche, 2 000 étudiants, 500 personnels enseignants

### **Université Atatürk à Erzurum**

Créée en 1957.

Domaine de spécialisation : agronomie et agro-industrie.

14 facultés, 6 instituts (Masters), 9 écoles de formation professionnelle courte, 16 laboratoires, 35 000 étudiants, 1 500 personnels enseignants.

## **• Universités de fondation**

Ces universités sont financées par les fondations qui sont à l'origine de leur création, parfois très bien dotées (issues de grands groupes industriels comme Koç et Sabancı) et par les frais d'inscription payés par les étudiants : entre 7 500 et 30 000 € par an. Certains étudiants, très bien classés au concours d'entrée à l'université, peuvent bénéficier de programmes de bourses, couvrant la prise en charge des frais d'inscription et même de bourses de vie octroyées par les universités aux plus méritants.

### **Université Bilkent à Ankara**

Créée en 1986, c'est la première université de fondation après la législation qui a autorisé ce type d'universités en 1982.

Domaines de spécialisation : relations internationales, économie, ingénierie, biologie.

9 facultés, 6 instituts (Masters), 5 écoles de formation professionnelle courte, 16 laboratoires, 13 000 étudiants, 1 300 personnels enseignants.

### **Université Bilgi à Istanbul**

Créée en 1996.

Domaines de spécialisation : histoire, économie, communication, relations internationales.

4 facultés, 3 instituts (Masters), 1 école de formation professionnelle courte, 12 laboratoires, 10 000 étudiants, 600 personnels enseignants.

### **Université Sabancı à Istanbul**

Créée en 1996.

Domaines de spécialisation : sciences, économie.

3 facultés, 1 institut (Masters), 3 200 étudiants, 300 personnels enseignants.

### **Université Yeditepe à Istanbul**

Créée en 1996

Domaines de spécialisation : communication.

12 facultés, 6 instituts (Masters), 2 écoles de formation professionnelle courte, 7 laboratoires, 15 000 étudiants, 2 200 personnels enseignants.

### **Université Koç à Istanbul**

Créée en 1993.

Domaines de spécialisation : ingénierie, sciences, relations internationales.

5 facultés, 3 instituts (Masters), 1 école de formation professionnelle courte, 3 laboratoires, 3 500 étudiants, 500 personnels enseignants.

### **Université TOBB à Ankara**

Créée en 2004.

Domaine de spécialisation : économie.

4 facultés et 2 instituts, 1 700 étudiants, 120 personnels enseignants.

### Les bourses de l'Ambassade de France en Turquie et du gouvernement turc

#### Bourses du Ministère de l'Education nationale

Ces bourses de Master-Doctorat sont destinées aux meilleurs étudiants diplômés d'une université turque. Ce sont des bourses octroyées sur critères d'excellence exclusivement, cofinancées par l'Ambassade de France en Turquie et par le ministère turc de l'Education nationale.

La bourse finance 15 mois d'apprentissage du français en France, suivi par un programme de Master ou de Doctorat dans une université française.

Montant/prestations : bourse de vie d'environ 1 105 euros/mois et billets d'avion aller-retour octroyés par le ministère turc de l'Education nationale.

Frais des cours de langue.

Frais de scolarité.

Bourse de couverture sociale et statut de boursier du gouvernement français (BGF) octroyés par l'Ambassade.

Durée : 15 mois (apprentissage du français) + durée du programme de Master ou Doctorat.

Extension possible dans le cadre d'un programme doctoral.

Domaines d'études : tous domaines confondus.

Entre 10 et 20 bourses par an.

Candidatures centralisées par le Ministère turc de l'Education nationale qui effectue la sélection.

#### Bourses de co-tutelle de thèse

Ces bourses de Doctorat en cotutelle sont destinées aux meilleurs étudiants turcs effectuant un Doctorat conjointement dans un laboratoire français et dans un laboratoire turc. Une convention de co-tutelle doit être impérativement signée au préalable entre les universités partenaires, française et turque. Les étudiants provenant de tous les domaines d'études sont éligibles à cette bourse (sciences fondamentales, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales...).

Ces bourses permettent un financement des périodes passées par l'étudiant dans son laboratoire français, avec un plafonnement de 15 mois de bourses répartis sur 3 ans.

Ces bourses d'un montant de 767 euros/mois sont octroyées aux doctorants en cotutelle par l'Ambassade de France en Turquie pour 5 mois par an, pendant 3 ans maximum.

Montant/prestations : bourse de couverture sociale, statut de Boursier du gouvernement français (BGF) et bourse de vie (767 euros/mois).

Durée : la bourse est octroyée pour une période de 3 ans maximum à raison de 5 mois par an environ.

5 à 10 bourses par an.

Maîtrise de la langue française selon le laboratoire d'accueil. Anglais possible.

Les candidatures doivent être adressées aux services de l'Ambassade de France à Ankara.

La sélection s'effectue par les services de l'Ambassade sur critère d'excellence exclusivement. La priorité est donnée aux sciences fondamentales et aux sciences de l'ingénieur.

#### Bourses de la Fondation Galatasaray

Ces bourses de Master sont orientées vers la recherche. Ces bourses d'excellence, cofinancées par l'Ambassade de France en Turquie et par la Fondation pour l'Education Galatasaray, sont d'environ 800 euros/mois. Elles sont destinées aux meilleurs étudiants francophones diplômés de l'Université Galatasaray d'Istanbul.

Montant/prestations : bourse de couverture sociale et statut de Boursier du gouvernement français octroyés par l'Ambassade. Bourse de vie d'environ 800 euros/mois octroyée par la Fondation Galatasaray.

Durée : la bourse est octroyée pour une période d'un an non renouvelable.

Au moins 7 bourses/an.

Domaines d'études : tous domaines confondus.

Niveau d'études : les bourses concernent exclusivement les Masters 1 ou 2 de recherche.

Niveau académique demandé : excellent (>15/20, soit 75/100 selon la notation turque).

Maîtrise de la langue : français ou anglais.

Les inscriptions s'effectuent à l'Université Galatasaray. La sélection s'effectue au sein de l'Université Galatasaray par un jury.

#### Bourses TEV

Ces bourses de Master sont destinées aux meilleurs étudiants diplômés d'une université turque. Ce sont des bourses octroyées sur critères d'excellence et sur critères sociaux, cofinancées par l'Ambassade de France en Turquie et par la Fondation pour l'Education (TEV). Les étudiants provenant de tous les domaines d'études sont éligibles à cette bourse.

A la fin de leurs études, les étudiants bénéficiaires de cette bourse doivent rembourser une partie de leur bourse à la Fondation TEV.

Montant/prestations : bourse de couverture sociale et statut de Boursier du gouvernement français octroyés par l'Ambassade. Bourse de vie d'un montant de

767 euros/mois octroyées pour moitié par la Fondation TEV et pour moitié par l'Ambassade.

Durée : La Bourse TEV est octroyée pour une période d'un an non renouvelable.

10 à 25 bourses par an.

Niveau d'études : Master. Les bourses concernent exclusivement les Masters 1 ou 2.

Niveau académique demandé : excellent (>15/20, soit 75/100 selon la notation turque).

Maîtrise de la langue : l'entretien de sélection s'effectue en français. Anglais possible.

La bourse se base aussi sur des critères sociaux : les ressources de l'étudiant et de sa famille doivent être limitées.

Les candidatures doivent être adressées à la Fondation TEV exclusivement.

Une pré-sélection sur critères d'excellence et critères sociaux est effectuée par la Fondation TEV.

Les candidats retenus doivent passer un entretien, à Istanbul, devant un jury d'académiciens.

### **Bourses du programme Copernic**

Ces bourses s'adressent à des étudiants turcs de moins de trente ans, titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'économiste ou de juriste correspondant à cinq années d'études supérieures, et n'ayant jamais bénéficié d'une bourse du gouvernement français.

Les candidats dont les dossiers sont sélectionnés sont convoqués à un entretien devant un jury composé généralement de représentants de Copernic, d'une ou plusieurs entreprises partenaires du programme et de l'Ambassade de France.

Montant/prestations : bourse de couverture sociale, statut de Boursier du gouvernement français (BGF) et bourse de vie (767 euros/mois).

Durée : la bourse est octroyée pour une période de douze mois.

1 bourse/an.

Les candidatures doivent être adressées au Service culturel de l'Ambassade de France en Turquie.

### **Bourses Lauréat**

Les bourses Lauréat de l'Ambassade de France en Turquie sont destinées aux meilleurs élèves issus d'un établissement secondaire francophone de Turquie afin de poursuivre leurs études de premier cycle en France.

Montant/prestations : bourse de couverture sociale et statut de Boursier du gouvernement français octroyés par l'Ambassade (priorité pour le logement étudiant, facilités pour les démarches administratives, suivi des études).

Durée : la Bourse Lauréat est octroyée pour la période couvrant le premier cycle universitaire suivi (jusqu'à 3 ans).

Tous domaines d'études.

Entre 10 et 15 bourses par an.

Maîtrise de la langue : la bourse ne s'adressant qu'à des étudiants issus des lycées bilingues franco-turcs, le niveau de français doit être excellent.

Les candidatures s'effectuent au sein de chaque établissement francophone. Une présélection est effectuée par l'établissement bilingue qui présente les dossiers retenus aux services de l'ambassade de France où se déroule la sélection finale. Le critère d'excellence est le seul critère qui prévaut.

# LES DOSSIERS

numéro 1 - CAMPUSFRANCE - janvier 2010

Ce premier volume de la nouvelle collection DOSSIERS de CampusFrance ouvre une série de publications, consacrées à un pays ou à une région du monde, qui ont pour but :

- d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, d'économie, d'évolution sociodémographique...
- de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays ou dans la zone géographique ;
- de montrer dans quel contexte concurrentiel ce dispositif se déploie ;
- d'esquisser de nouvelles pistes d'action.

L'Agence CampusFrance, chargée de la promotion de l'enseignement supérieur français dans le monde, souhaite, grâce à l'ensemble de ces outils statistiques, analytiques et comparatifs, apporter des éléments de réflexion susceptibles d'aider les établissements d'enseignement supérieur dans leur développement international.

Le volume 1 de la nouvelle collection DOSSIERS est dédié à la Turquie. Ce dossier reprend l'importante étude qui avait été réalisée par CampusFrance à la demande de l'Ambassade de France en Turquie, au mois d'avril 2009. Intitulé "CampusFrance en Turquie : comment améliorer l'attractivité de l'enseignement supérieur français", ce rapport a été rédigé sous l'autorité d'André Siganos, Directeur général de l'Agence CampusFrance, et de Séverine Golaz, Directrice administrative et financière. Le groupe de travail était également constitué de Juliette Linares, Coordinatrice du réseau des Espaces CampusFrance, de Mathilde Mallet, Responsable des manifestations internationales, d'Etienne Cazin, Coordinateur Europe et de Julie Sauret, Chargée de mission. Les équipes de l'Ambassade de France en Turquie ont fourni des informations précieuses pour la rédaction du rapport.

Pour la réalisation de ce premier DOSSIER, un Comité de rédaction a été constitué. Présidé par Béatrice Khaïat, Directrice déléguée, ce Comité était composé de personnels de l'Agence : Séverine Golaz, Claude Torrecilla, Mathilde Mallet, Solange Pisarz, nouvelle Coordinatrice de la zone Europe, ainsi que Nina Volz, Chargée de projet analyses et comparaisons internationales.

L'Agence CampusFrance tient tout particulièrement à remercier les services de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Turquie pour leur appui dans la publication de ce premier DOSSIER.

**Responsable éditorial :** Claude Torrecilla, Responsable de la communication  
claude.torrecilla@campusfrance.org

**Directeur de la publication :** Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

**Réalisation, impression, diffusion :** Agence Signature Graphique - Paris

## Agence CampusFrance

Groupement d'intérêt public  
approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007  
79 avenue Denfert-Rochereau  
75014 Paris  
Tél. : 01 53 63 35 00  
www.campusfrance.org

